

10

Dracénie

Actualité



R.S.

Les sénateurs Louis Nègre, Pierre-Yves Collombat et François Trucy ont rencontré à Draguignan les associations de sinistrés et les maires de communes touchées par les inondations.

**Post-inondations.** La Mission d'information du Sénat rencontre les associations de sinistrés et les maires.

# Les sénateurs prônent la culture du risque

■ La Mission commune d'information du Sénat sur les inondations de novembre 2011 a effectué ses premières visites de terrain mardi 4 avril à Fréjus et a poursuivi hier ses travaux à Draguignan dans les locaux du Conseil général. Les sénateurs estiment pouvoir rendre leur rapport d'ici à fin juillet ou début septembre. Les sénateurs Louis Nègre, Pierre-Yves Collombat et François Trucy ont rencontré dans la matinée les représentants des associations de sinistrés, puis les maires des communes sinistrées de la Dracénie et de l'arrondissement de Brignoles. L'après-midi a été consacré à la visite des sites sinistrés de Chateaudouble et de la zone d'activités Saint-Hermentaire à Draguignan. Cette mission se poursuit aujourd'hui dans les Alpes-Maritimes.

## Sur le terrain pour comprendre

Lors de ces tables rondes, Louis Nègre, le président de cette mission sénatoriale, en précise les buts : « Notre commission se rend sur le terrain pour comprendre avec les acteurs ce qui s'est passé lors des inondations et cherche à déterminer ce qu'il faudrait faire pour les éviter. Aujourd'hui nous rencontrons, nous écoutons et nous débroussaillons le dossier. Pour résoudre les problèmes de la source jusqu'à l'embouchure d'un cours d'eau, il faudra développer une vision de bassin entre tous les acteurs de l'aménagement du territoire. »

Pierre-Yves Collombat suggère d'utiliser des solutions d'exception pour faire face aux situations atypiques : « En situation de guerre on ne peut pas réagir comme en temps de paix. Après ces inondations nous essayons de traiter les problèmes en pointant tous les éléments

qui empêchent les bonnes volontés d'agir alors même que les moyens sont là, il faut déterminer pourquoi la chaîne ne fonctionne pas jusqu'au bout et faire la clarté sur la systémique du mode d'organisation. On voit que ça coïncide et on a une petite idée des causes même s'il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'ensemble du dossier. Dans certains types de situation à définir, il faudra voir à l'assouplissement de certaines lois et dispositifs pour permettre des in-

## Du point de vue des sinistrés

■ Les associations ADS15, ASDN, VI-VA et VIE de l'eau étaient entendues hier matin par les sénateurs. Khémissi Makabrou et Jean-Pierre Souza (président et vice-président de l'ADS15) racontent : « On nous a demandé notre avis sur ce qu'il fallait entreprendre pour résoudre les problèmes des inondations et nous avons répondu que d'excellents ingénieurs avaient déjà rendu plusieurs rapports concordants. Nous souhaitons simplement que les solutions qu'ils préconisent soient mises en œuvre, et demandons également l'application des lois. »

Après deux catastrophes, les associations déplorent l'absence de dispositif d'alarme ou d'alerte de la population (l'ADS15 a mis en place sa propre cascade téléphonique pour prévenir les inscrits et pallier ce manque !). Au sujet de la réunion, Khémissi Makabrou ajoute : « Cette réunion ressemble à une psychothérapie mais a le mérite d'exister alors que les élus et le préfet refusent de nous recevoir. Nous ne demandons qu'à voir la portée de cette mission sénatoriale... »

interventions plus légères et plus rapides. »

## Les risques ne sont pas totalement prévisibles

Le sénateur Pierre-Yves Collombat, à l'origine de cette mission d'information et qui en est également le rapporteur, décrypte la nature du risque inondation : « Des pluies de type cévenol, il y en a eu régulièrement sur le pourtour méditerranéen, à chaque fois des rapports sont rendus dont on tire des enseignements localement, mais cela ne dépasse pas ce cadre. Nous préconisons que les risques d'inondation soient mieux pris en compte par les décideurs, cependant toutes ces catastrophes sont différentes et si celle de 2011 ressemble à 2010 elles sont en réalité d'un modèle totalement différent, et la chaîne de prévention standard ne fonctionne pas. Il faut donc travailler pour perfectionner ces dispositifs classiques en y intégrant des variables sur l'écoulement et la présence humaine, affiner les alertes météo et les dispositifs de suivi de crue sur la Nartuby par exemple. Mais il faut intégrer qu'il y aura toujours des choses non prévisibles. »

Pour réagir aux situations d'urgence, le sénateur évoque également la possibilité d'améliorer les communications et propose d'essayer de mettre en place des comportements qui permettent de réagir et de prendre des décisions. Le sénateur Louis Nègre ajoute : « Le cumul des inondations de 2010 et 2011 a accéléré la prise de conscience collective, et il va falloir qu'il y ait une culture du risque et il faudra apprendre à vivre avec. »

RAPHAEL SCHOTT

▲ Les travaux de la mission sur : <http://www.senat.fr/commission/missions/inondations/index.html>

R.S.